

Profil de formation (projet)

1. Désignation

Technicien/technicienne de production en chimie, formation reconnue par l'arrêté du.....

2. Durée de la formation

Deux ans.

La formation se déroule en alternance en entreprise et en lycée professionnel.

3. Domaine d'activités

Les techniciens/techniciennes de production en chimie travaillent dans l'industrie chimique et apparentée, dans les domaines de la production et de la transformation.

4. Capacités professionnelles

Les techniciens/techniciennes de production en chimie sont qualifiés dans les domaines du génie technologique, de la technique de la production et de la construction d'établissements, activités dont ils préparent la mise en œuvre dans l'ensemble de la chaîne de traitement de la production et de la transformation chimiques.

Les techniciens/techniciennes de production en chimie

- utilisent les installations de production et de traitement selon les plans de travail,
- participent à l'entretien et à la maintenance des installations de production,
- contrôlent et documentent les processus de travail nécessaires à la fabrication et à la transformation des différents produits,
- déterminent tout au long du processus les constantes propres à la substance et les propriétés de celle-ci,
- utilisent les ordinateurs pour la saisie des données ainsi que la documentation,
- dans le cadre de la « responsible care », observent pendant leurs travaux les règlements de sécurité au travail, les règlements de protection sanitaire et de respect de l'environnement, la sécurité des installations ainsi que l'assurance de qualité,
- évacuent ou traitent les déchets de façon écologique
- travaillent en équipe.